



Flash infos

Réseau national des Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles

PRÉFÉRENCE : VERS LA REFONDATION DE VOTRE RÉSEAU NATIONAL

Comme nous vous en avons informé dans les numéros précédents de ce Flash, le Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER), mandaté par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche (DGER), a été chargé de mener une « mission de conseil sur le complexe Préférence mis en place par les EPLEFPA ». Les auditions ont eu lieu au début de l'année 2024.

Le CGAAER a remis son rapport au Ministère cet été. Ce rapport a été présenté au Comité exécutif de Préférence (COMEX) le 22 août en présence de la DGER. Il a été publié le 2 septembre et est disponible ici.

Le diagnostic sur le fonctionnement de votre réseau, établi par M. Gadoud et Mme Isabelle, est partagé par les membres du COMEX et l'équipe d'animation. Le rapport identifie les enjeux de la formation professionnelle continue et par apprentissage (FPCA) au sein de l'enseignement agricole public (EAP). Il souligne la nécessité pour les établissements de se constituer en réseau national, en synergie avec les réseaux régionaux et le Dispositif National d'Appui, afin de répondre à ces enjeux.

Le scénario qui répond le mieux aux enjeux identifiés selon le CGAAER est celui d'une refondation du réseau. Et ce diagnostic est partagé par la DGER.

Cette refondation implique la création d'une nouvelle structure, vraisemblablement un Groupement d'Intérêt Public (GIP), qui remplacera le complexe Préférence actuel. L'échéance fixée pour cette création est le 1er janvier 2026. Dans l'intervalle, le COMEX et l'équipe d'animation sont chargés d'assurer la continuité de la structure « complexe » et des actions qu'elle porte jusqu'à leur transition vers le GIP.

Pour accompagner cette transition, un préfigurateur sera désigné par la DGER. Dans le prolongement de cette réflexion, une première réunion d'échanges aura lieu le **9 octobre 2024 à partir de 14h00 à Paris**, pour discuter de l'avenir de Préférence et présenter les perspectives futures.

LA MISE EN LIGNE DU NOUVEAU SITE INTERNET DE PRÉFÉRENCE ARRIVE BIENTÔT !

Cela fait maintenant plus d'un an que les travaux de refonte du site internet de Préférence ont débuté. Ce projet, confié à l'agence Beyonds, est désormais achevé. Depuis la rentrée, nous sommes dans la phase finale, dédiée aux tests et à la correction des derniers bugs. Nous avons hâte de vous le dévoiler.

ÉCHANGES SUR L'AVENIR DE PRÉFÉRENCE ET PRÉSENTATION DES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION

À la suite de la publication du rapport du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux (CGAAER) sur le complexe Préférence, mis en place par les EPLEFPA, une rencontre est organisée à Paris le mercredi 9 octobre 2024 à partir de 14h00. Cet événement se tiendra en amont de la réunion des D1 prévue par la DGER le 10 octobre 2024.

PRÉPARATION DE LA CONFÉRENCE DE PRESSE "DEVENIR PAYSANNE PAYSAN"

Le 12 septembre, à La Motte-Servolex, les responsables de communication des centres membres du collectif "Devenir Paysanne Paysan" se sont réunis pour travailler autour de l'organisation de la conférence de presse de lancement du site internet du collectif, prévue le 9 octobre à Paris (www.devenir-paysan.fr). L'objectif de cet événement est d'attirer un maximum de journalistes, en mettant en place une stratégie de communication à la fois originale et percutante.

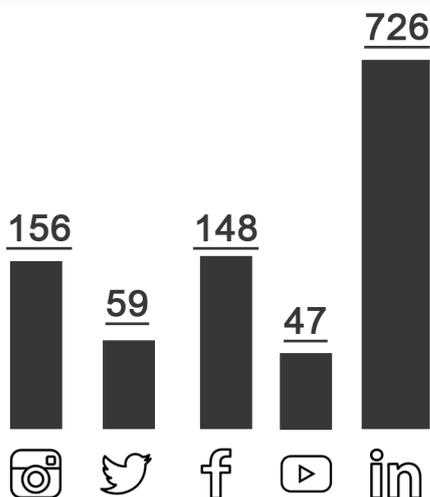
Au cours de la réunion, les participants ont discuté des attentes liées à l'événement, des publics cibles à atteindre, ainsi que des messages clés à diffuser. Un lieu symbolique, en accord avec la philosophie du collectif promouvant une agriculture durable et respectueuse des territoires, a été choisi. Plusieurs suggestions ont été émises à cet égard, et les contacts avec les sites potentiels seront établis dans les plus brefs délais.

La conférence sera suivie d'un apéritif dinatoire, au cours duquel une présentation du collectif et des témoignages seront partagés. Cet événement marquera le lancement officiel de la plateforme en ligne !

AU FAIT, C'EST QUOI PRÉFÉRENCE ?

C'est le réseau national des Établissements Publics Locaux d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricoles.

Il permet à ses membres, regroupés en communautés d'actions, de développer collectivement des activités sur l'ensemble du territoire. Il organise la mobilisation et la mutualisation des ressources au sein du réseau, harmonise les prestations et les relations partenariales à l'échelle nationale. En 2023, c'est 146 Établissements (84% des établissements agricoles publics) impliqués dans 17 actions. C'est + de 6 000 stagiaires par an ; + de 140 000 heures /stagiaires ; + de 2,4 millions d'euros de chiffre d'affaires.



SUIVEZ-NOUS SUR NOS RÉSEAUX SOCIAUX

LE DISPOSITIF "PRÉFÉRENCE OFB MONDES AGRICOLES" FAIT SA RENTRÉE

Le jeudi 19 septembre, les établissements engagés dans le dispositif "Préférence OFB Mondes agricoles" se sont réunis à Paris pour une rencontre avec l'Office Français de la Biodiversité (OFB).

La présentation de l'OFB, de ses missions et des agents qui le composent a donné lieu à des échanges enrichissants. Cela a permis de mieux comprendre la posture des agents de l'OFB ainsi que le ressenti des agriculteurs. Cette compréhension mutuelle est essentielle pour la mise en œuvre du dispositif "Mondes agricoles", dans un contexte marqué par la crise agricole.

Un bilan des formations réalisées a ensuite été dressé, et il est très positif. Les stagiaires, tout comme le commanditaire, se déclarent satisfaits, ce dernier souhaitant d'ailleurs étendre la formation à l'ensemble de ses agents.

Les discussions autour du programme de formation ont été riches et constructives. Elles ont permis de mutualiser les réussites des différentes activités pédagogiques mises en place, tout en identifiant les points d'attention pour la préparation et la réalisation de la formation. Les aspects administratifs ont également été clarifiés.

Pour conclure, un point d'étape sur le marché en cours a été réalisé. Le marché actuel (36 formations) se poursuivra cet automne et devrait s'achever au printemps 2025. Un nouveau marché sera mis en place pour garantir la continuité de l'action et permettre de former un maximum d'agents OFB, dépassant ainsi l'objectif initial d'un tiers des agents formés. Les demandes de l'OFB sont nombreuses et couvrent toutes les régions.

Au-delà de l'activité qu'elle génère au sein de nos CFPPA, l'initiative "OFB-Mondes Agricoles" permet à nos EPLEFPA de renforcer leurs relations avec l'OFB et de mieux faire connaître cet organisme à l'ensemble de leurs apprenants.

Directrice de la rédaction

Gwenaëlle Lepage
Présidente de Préférence

Comité de rédaction

Équipe d'animation

Contacts

Préférence
Parc du château
78120
Rambouillet